

Image not found or type unknown



# CONTRAT LOCATION SAISONNIERE

Par **MELANIE51**, le **21/06/2013** à **16:16**

Bonjour,

j'ai loue une villa pour 2000£ , ensuite j'ai renegocié le contrat par telephone 1800£  
un mois avant l'entree dans les lieux j'ai envoyé un cheque pour le solde de la location Des  
l'encaissement du chèque j'ai envoyé un email a mon loueur lui demandant s'il avait bien  
encaisse le cheque pour le solde de la location il me repond oui  
Maintenant il veut soustraire ses deux cent euros de mon depot de garantie que faire  
Merci de votre réponse